

## Réunion du Conseil Municipal du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nuits-sur-Armançon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mr Jean-Louis GONON**, Maire.

**Date de convocation** : 12 février 2021.

**Présents** : Mmes Josiane DESGROISILLES, Corinne DROUHIN, Régine DUPAYS ; Mrs Jean-Louis BERNARD, Guy DEWAELE, Jean-Louis GONON, Matthias MANGANELLI, Xavier LAVINA, Jean-Marie SEGADO, Cyrille TOULOUSE.

**Absente excusée** : Mme Claude IMBERT

**Secrétaire de séance** : Mr Jean-Louis BERNARD.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite rajouter à l'ordre du jour :

- Remboursement de frais à Mr MANGANELLI Matthias et Mme DESGROISILLES Josiane,
- Changement de nom du bail de location de Mme LEGRAND Thérèse,
- Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Devis de démontage de la sirène
- Orientation budgétaires 2021
- Demandes de subvention
- Questions diverses

### **I - Devis de démontage de la sirène**

#### **Délibération n° 07-2021**

Afin de résoudre la problématique de fonctionnement du signal d'alerte à la population, Monsieur Matthias MANGANELLI, 2<sup>ème</sup> adjoint présente des devis pour le démontage de la sirène d'alerte située sur le toit du bâtiment de la Mairie ainsi qu'un devis d'achat d'un système d'alerte et d'information des populations portatif pour véhicule.

**Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **ACCEPTE** les devis suivants :
  - Entreprise JAUSSOT de FLOGNY-LA-CHAPELLE (89360) pour un coût HT de 2 734.25 €,

- Entreprise RAS DISTRIBUTION de SAUTEYRARGUES (34270)  
pour un coût HT de 875.20 €,  
Soit un coût total de 3 609.45 € (4 331.34 € TTC)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire signer lesdits devis.

## **II - Orientations budgétaires 2021**

En amont du vote du budget et afin d'envisager les nouveaux projets à mener, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une synthèse relatant différentes données financières et autres telles que : les dotations locales, les recettes/dépenses de fonctionnement et d'investissement depuis 2008, la dette de la commune, la carte scolaire, la population de Nuits depuis 2014...

Monsieur le Maire précise que les travaux validés en 2020, seront réalisés en 2021, à savoir :

- Ent. ROSSI ESPACE VERT : Entretien des arbres = 7 070.00 € HT,
- Ent. NUITS CONSTRUCTION : Réfection de la toiture du local annexe école = 9 092.00 € HT,
- Ent. BOURCY : Création d'une antenne d'évacuation des eaux pluviales rue de la Libération = 4 316.00 € HT,
- Ent. REGNAULT : Remplacement de la chaudière gaz - école = 8 534.00 €,  
soit en fonctionnement 7 070.00 € HT  
en investissement 21 942.00 € HT

Monsieur Matthias MANGANELLI présente le projet de signalisation sur le territoire de la commune élaboré par la commission travaux. Des devis vont être présentés prochainement. Un dossier de demande de subvention sera transmis au Conseil Départemental.

## **III - Demandes de subvention**

### **Délibération n° 08-2021**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions, à savoir :

Nom	Montant subvention accordée
AFM TELETHON	0.00 €
Association Prévention Routière	0.00 €
Les PEP	0.00 €

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **DÉCIDE** de ne pas accorder de subvention aux établissements mentionnés ci-dessus.

**Délibération n° 09-2021**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, d'un courrier de Monsieur Patrick DUCLOUX, Président de la société de chasse de NUIITS, sollicitant la municipalité pour une aide financière à la reconstruction de la cabane de chasse suite à un acte de vandalisme, survenu le 29 novembre 2020.

Considérant le contexte exceptionnel de cette sollicitation,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **DECIDE** d'allouer à la Société de chasse de Nuits la somme de 1 000 € sous forme de bons d'achat chez Point P - route de Paris à Tonnerre (89700),
- **RAPPELLE** que la construction devra faire l'objet d'un permis de construire,
- **DEMANDE** à la Société de chasse de Nuits qu'au titre de l'article L 1611-4 du CGCT, de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention, une copie certifiée de leur budget et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.

**IV - Remboursement de frais**

**Délibération n° 10-2021**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer, à titre exceptionnel afin d'effectuer un remboursement de frais à :

- Madame DESGROISILLES Josiane - Facture du 14/12/2020 de RETIF, pour l'achat de sac kraft pour un montant de 21.46 €,
- Monsieur MANGANELLI Matthias - Facture du 25/01/2021 de AUCHAN pour du carburant, pour un montant de 19.00 €.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

- **ACCEPTE** de rembourser les frais présentés ci-dessus,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à ces remboursements.

**V- Modification du tableau des effectifs (Personnel permanent)**

**Délibération n° 11-2021**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

➤ **APPROUVE** le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, comme suit :

<b>Service Administratif</b>					
<b>Emploi</b>	<b>Grade associé</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Ancien effectif</b>	<b>Nouvel Effectif</b>	<b>Durée hebdo</b>
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	TNC = 21 h
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	TNC = 17 h 50
<b>Service Technique</b>					
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	0	1	TNC = 25 h
Adjoint technique territorial	Adjoint technique	C	1	0	TNC = 25 h
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	TNC = 17 h 50
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0	TC

➤ **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente,

➤ **DIT** que les crédits correspondants sont prévus au budget 2021.

## **VI- Bail de location - logement 1 rue des écoles : Changement de nom**

**Délibération n° 12-2021**

Monsieur le Maire fait part de la demande de Mme AGUILLERA Thérèse de modifier le nom du bail de location de son logement. Le bail actuel étant au nom de Mme LEGRAND Thérèse.

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

➤ **ACCEPTE** de modifier le nom du bail de location du logement situé au 1 rue des écoles, à savoir Madame AGUILLERA Thérèse.

## **VII- Divers**

**1/ Courrier de Mr MARTINEZ** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier indiquant les dégradations sur les quais de l'Armançon occasionnées par la circulation des poids lourds. Une rencontre avec les chauffeurs concernés va être organisée.

**2/ Courrier du SDIS de l'Yonne** indiquant que les communes devront prendre en charge les allocations vétérances à compter 2021 (le montant pour la commune est de 2 001.51 € pour l'année 2020). Une rencontre avec le Président du SDIS, Mr Christophe BONNEFOND est programmée le 10 mars.

Séance levée à 22 heures 30.

**DELIBERATIONS PRISES**

07-2021 : Devis de démontage de la sirène

08 / 09-2021 : Demandes de subvention

10-2021 : Remboursement de frais

11-2021 : Modification du tableau des effectifs (Personnel permanent)

12-2021 : Bail de location - logement 1 rue des écoles : Changement de nom

GONON Jean-Louis		IMBERT Claude	Absente
BERNARD Jean-Louis		DEWAELE Guy	
DESGROISILLES Josiane		MANGANELLI Matthias	
DROUHIN Corinne		TOULOUSE Cyrille	
LAVINA Xavier		SEGADO Jean-Marie	
DUPAYS Régine			